

- n'interviendra pas dans la répartition des droits si la Haut et le Bas-Canada s'entendent, 486.
- Paroisses. Bill pour l'établissement de — (désapprouvé), 342-345; division du Haut-Canada en —, 275.
- Peel, sir Robert (secrétaire d'Etat). Pouvoirs de — en ce qui concerne la transportation des prisonniers, 320; — demande des renseignements sur le statut des sauvages, 178; ordre d'exécution d'un sauvage signé par —, 179.
- Peine capitale. Dans le territoire de l'Ouest, 42.
- Permis. A l'effet de recevoir le serment d'allégeance, 1; donnant droit d'exporter des armes ou du matériel de guerre, 101-102, 111; de couper certains bois, 31; accordés aux ministres dissidents, 290.
- Perrault, Joseph. Déclaration signée par —, 417.
- Perrault, O. (juge du Bas-Canada). Opinion de — au sujet de la nomination d'un shérif, 163; — signe le mémoire des juges, 241, 285.
- Perry, Robert. Pétition de — contre l'élection de Mathew Clark, 156-159; délibérations au sujet de la pétition de —, 159-161.
- Pétition. — blâmant la conduite du gouverneur, 473; contre la législation des céréales, 97; pour et contre l'Acte d'Union, 132-146; qui désapprouve le bill de naturalisation, 365; des Cantons de l'Est, 500-502; qui demande l'expulsion de Bidwell, 84-87, 95; pour obtenir une partie des réserves du clergé, 205-206; au sujet de la naturalisation, 358, 362; au comité du Canada, 463-474; à l'effet d'obtenir un recours en cassation, 158.
- Planta, J. (ministre des affaires étrangères). Lettre de — au sujet de la nomination de consuls devant résider aux ports libres, 154-155.
- Portelance, Louis Roy. Résolutions approuvées à une assemblée tenue chez —, 511; — signe les instructions données aux agents, 458.
- Ports. Nomination de consuls devant résider aux —, 154-155; pouvoirs du gouverneur d'augmenter le nombre de —, 109.
- Powell, William Dummer (juge en chef du Haut-Canada), 9; — a sa commission de juge, 443, 444-445; rapport du Conseil signé par —, 269.
- Prescott, lieutenant général Robert (gouverneur). Opinion du — au sujet des relations du gouverneur avec les lieutenants-gouverneurs, 63.
- Président de l'Assemblée du Bas-Canada. Le projet de loi soumis par le — détermine les devoirs de l'agent, 330-332; le gouverneur refuse de reconnaître L. J. Papineau —, 417-420, 490-493; traitement du —, 399.
- Président de l'Assemblée des Canadas-Unis. Voix prépondérante accordée au —, 130.
- Président du Conseil législatif des Canadas-Unis. Nomination et révocation du — par le gouverneur, 126.
- Président du Conseil législatif du Bas-Canada. Le projet de loi soumis par le — détermine les devoirs de l'agent, 330-332; traitement du —, 399.
- Proclamation. — concernant les aubains, 6-9; concernant la loi de la tenue des terres du Canada, 291-293; convoquant la Législature du Bas-Canada, 491; concernant les lois sur les droits de douanes du Bas-Canada, 119-120; prorogeant la Législature, 418; maintenant les emplois du Gouvernement à la mort du Roi, 43-44; concernant les territoires du Nord-Ouest, 32-36.
- Procureur général du Bas-Canada. Opinion du — sur l'extradition, 204-205; les ordonnances de la milice, 411, 412; le refus de reconnaître le président, 417; la législation maritime et commerciale, 227-230; poursuites pour libelles par le —, 502.
- Procureur général du Haut-Canada. Opinion du — au sujet des aubains, 6-9, 95-97; des amendes et confiscations, 26-27; décret du —, 156.
- Propriétaires fonciers. Lettre ouverte aux —, 10-14.
- Prorogation de la Législature du Bas-Canada, (1819) 23-24; (1822) 93; (1824) 221-223; (1825) 271; (1826) 311-313; (mars 1827) 340-342, 404, 491; on reproche au gouverneur la —, 464; pouvoirs du gouverneur en ce qui concerne la —, 415; le gouverneur doit renoncer à son pouvoir de recourir à la —, 490, 492.
- Prorogation de la Législature du Haut-Canada, (1817) 1-3, 5, 10 note; (1825) 265, 267-268.
- Protestants étrangers. Voir Aubains.
- Provencher, Rév. F. Autorité religieuse conférée au —, 78.
- Pyke, George (juge du Bas-Canada). — signe le mémoire des juges, 241, 285.
- QUÉBEC. Pétition des électeurs de — au sujet des élections, 515-517; pétition des habitants de — en faveur de l'Union, 138-140; pétition de la Société constitutionnelle de — contre l'Union, 140-141.
- Quesnel, F. A. Déclaration signée par —, 417; — signe les instructions données aux agents, 453.
- RANDALL, Robert. — a signé une pétition demandant que l'Acte de naturalisation soit rejeté (1827), 364; — appuie une motion concernant les aubains protestants, 160.
- Raymond, J. M. Déclaration signée par —, 417.
- Receveur général (défalcation du). La trésorerie britannique ne se rendra pas responsable de la —, 194, 324, 333, 458; on se plaint de la conduite du gouverneur en ce qui concerne la —, 464; correspondance au sujet de la —, 188-190, 194, 324-328; message du gouverneur et attitude de l'Assemblée en ce qui concerne la —, 333-337; procès-verbaux du Conseil au sujet de la —, 188-194; rapport du Comité du Canada sur la —, 468; rapport du comité de l'Assemblée sur la —, 195-203.
- Receveur général du Bas-Canada. L'Assemblée décide de tenir le — responsable pour les sommes prélevées dans le Bas-Canada,